

UN HOMME, UN LIVRE AU XI^{ÈME} SIÈCLE

**Le prévôt Odalric
et le manuscrit 15
de la Bibliothèque
municipale de Reims**

Etudes réunies par Patrick Corbet et Patrick Demouy

TRAVAUX DE L'ACADEMIE NATIONALE DE REIMS

Cent quatre-vingt-deuxième volume
2015

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME. La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims *

Par Franz NEISKE

Chargé de recherches à l'*Institut für Frühmittelalterforschung*,
Université de Münster (Allemagne)

Le manuscrit 15 de la Bibliothèque municipale de Reims, le psautier tripartite, suscite à présent l'intérêt des historiens en raison de son prix esthétique et de l'identité de son donateur, le chanoine Odalric. Les spécialistes de l'enluminure médiévale sont fascinés par la qualité artistique de ce chef-d'œuvre du scriptorium de Reims. Les liturgistes ainsi que les philologues s'occupent des textes de son psautier tripartite ¹. Mais comment a-t-on compris un livre de ce genre au XI^{ème} siècle ? En effet, si un livre écrit, un codex, a toujours eu au Moyen Âge une importance considérable, les contemporains, en plus de sa valeur matérielle, retenaient surtout son prestige surnaturel et religieux.

Pour mieux faire comprendre la particularité médiévale du livre et de l'écrit ², j'expliquerai d'abord leur signification au Moyen Âge, liée étroitement - surtout dans le cadre ecclésiastique - à une forme de "civilisation sacrale". Après une interprétation de quelques notices nécrologiques du ms. 15, je démontrerai qu'Odalric a réussi à établir un système dense de commémoraisons pour le salut de son âme, toujours lié au don d'un livre manuscrit offert par lui à des institutions religieuses.

Le christianisme étant une religion du livre, il n'est pas surprenant de retrouver maintes fois dans les images médiévales le livre sacré, la Bible, présenté par le Christ ou même placé solennellement sur un trône à l'occasion d'un concile ³. Les apôtres, les prophètes et beaucoup de saints ont été peints ou sculptés avec un livre. Les papes ou les évêques montrent un livre comme symbole de la doctrine chrétienne et saint Benoît inspiré par un ange donne le livre de sa règle à ses moines ⁴. Les illustrations dédicatoires, dans lesquelles le donateur est représenté avec son livre, sont conservées en quantité presque innombrable.

* Je tiens à remercier cordialement Patrick Corbet d'avoir relu et corrigé mon texte français.

¹ Cf. les communications du colloque : *Un homme, un livre au X^e siècle. Le prévôt Odalric et le manuscrit 15 de la Bibliothèque municipale de Reims*, Reims, 17 et 18 juin 2005.

² NEISKE, Franz, *Hiérarchie céleste et hiérarchie terrestre ou : gestion et mise en page de la mémoire des défunts*, dans : *Productions, remplois, mises en registre : la pratique sociale de l'écrit à travers la documentation médiévale bourguignonne*, éd. par Eliana MAGNANI et Marie-José GASSE-GRANDJEAN, Rennes 2014 (sous presse).

³ Reproduction dans : STAMMBERGER, Ralf M. W., *Scriptor und Scriptorium. Das Buch im Spiegel mittelalterlicher Handschriften*, Darmstadt, Wiss. Buchges., 2003, p. 51.

⁴ NEISKE, Franz, « *Ratio et ritus* dans les coutumiers monastiques », in *From Dead of Night to End of Day. The medieval customs of Cluny / Du cœur de la nuit à la fin du jour. Les coutumes clunisiennes au Moyen Âge*, éd. par Susan BOYNTON et Isabelle COCHELIN, Turnhout, Brepols, 2005 (Disciplina monastica, 3), pp. 251-272, p. 270 ; Mont-Cassin, Cod. Casinensis 175, fol. 2v.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

Elles évoquent la scène dans laquelle le commanditaire donnait le livre à son nouveau propriétaire, souvent le saint patron d'une institution ecclésiastique⁵. Il suffit de rappeler ici la dédicace d'un évangéliaire d'origine rémoise, donné à la fin du X^{ème} siècle à l'abbaye d' Egmond aux Pays-Bas. L'image montre les donateurs, le comte Thierry (Dirk) II de Frise et sa femme Hildegarde, qui déposent le livre sur l'autel du monastère et sous le reliquaire du saint patron⁶.

Mais, en considérant la fonction du nécrologe contenu dans le fameux codex 15 de Reims⁷, la relation entre l'homme et le livre prend une forme encore plus caractéristique pour le Moyen Âge. Un nécrologe servait à la mémoire des morts. Sa fonction liturgique permettait de prier pour le salut des âmes. La notion du salut de l'âme était donc toujours liée étroitement à l'écrit et au livre. Présentons rapidement quelques exemples. Selon les convictions médiévales, un scribe pouvait être sauvé à l'heure de sa mort des attaques du diable grâce au poids du livre qu'il avait pieusement écrit. Un exemplaire des *Étymologies* d'Isidore de Séville, composé au milieu du XII^{ème} siècle au monastère de Prüfening en Bavière, met en scène de quelle manière le poids du livre posé sur la balance de la pesée des âmes servit à garantir le salut éternel du scribe du manuscrit⁸. Cet exemple reprend un motif très répandu, utilisé aussi par Orderic Vital rapportant dans son *Historia ecclesiastica* un trait raconté par Thierry de Saint-Évroult sur le salut d'un moine à l'heure du Jugement dernier⁹.

Dieu est aussi un "Dieu écrivant" et, au jour du Jugement dernier, les bienheureux ainsi que les condamnés portent des livres qui rappellent leurs actions et leur conduite pendant leur vie terrestre, comme l'explique l'*Apocalypse* : « *Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui a été écrit dans ces livres* » (Apoc. 20,12). Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone et Thomas d'Aquin ont discuté le contenu et l'usage de ces livres de Jugement. Dans la cathédrale

⁵ Cf. les exemples provenant des manuscrits français dans : *Le Moyen Âge en lumière. Manuscrits enluminés des bibliothèques de France*, éd. par Jacques DALARUN, Paris, Le Grand livre du mois, 2002, pp. 241-250 ; trad. allemande : *Das leuchtende Mittelalter*, éd. par Jacques DALARUN, Darmstadt, Wiss. Buchges., 2005, pp. 199-208.

⁶ *Bernward von Hildesheim und das Zeitalter der Ottonen. Katalog der Ausstellung Hildesheim 1993*, 2 vol., Hildesheim 1993, Mayence, Philipp von Zabern, 1993, vol. 2, p. 263 ; Den Haag, Koninklijke Bibliotheek, Ms. 76 F 1.

⁷ LORIQUET, Henri, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, vol. 38, Reims, Paris, Plon, 1904, pp. 19-25.

⁸ STAMMBERGER, *Scriptor* (cf. note 3) p. 58s. ; Munich, Bayrische Staatsbibliothek, Clm 13031, fol. 1r.

⁹ « *Un moine, qui s'était rendu coupable de fautes nombreuses, avait toutefois le mérite de transcrire soigneusement l'Écriture sainte. Son âme comparut au tribunal du souverain Juge. Les démons eurent beau jeu d'amonceler les transgressions lourdes et légères du défunt ; mais, à chaque accusation, les angesjetaient, une à une, les lettres d'une grosse Bible, tant et si bien que finalement une dernière lettre fit pencher la balance en faveur du pauvre moine.* » Traduction : DE GAIFFIER, Baudouin, *Pesée des âmes. A propos de la mort de l'empereur saint Henri II († 1024)*, dans : IDEM, *Études critiques d'hagiographie et d'iconologie*, Bruxelles, Soc. des Bollandistes, 1967 (Subsidia Hagiographica 43), pp. 246-253, p. 249. *... singillatim litteras enormis libri contra singula peccata computabant. Ad postrenum una sola littera numerum peccatorum excessit.* Ordericus Vitalis, *Historia ecclesiastica*, lib. III, c. 51, éd. par Majorie CHIBNALL, 6 vol., Oxford 1969-1980, vol. 2, Oxford University Press, 1969, p. 50-51.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

Sainte-Cécile d'Albi, un artiste du XVI^{ème} siècle a illustré la scène du Jugement d'une manière émouvante : les bienheureux ainsi que les condamnés portent dans leurs mains les "livres de compte" contenant la liste de leurs bonnes œuvres et de leurs péchés, qui décident de leur destin éternel¹⁰. L'apôtre Jean reprend dans l'*Apocalypse* la notion d'un *liber vitae*, d'un livre de la vie éternelle, renfermant les noms de tous les bienheureux. Cette idée existait déjà dans l'Ancien Testament et fut renouvelé dans l'évangile de Luc où Jésus dit aux 72 disciples qu'il avait envoyé deux à deux : « *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux* » (Lc 10, 17-20)¹¹. Les premières pages du "Livre de confraternité" de Newminster, composé vers 1030, montre l'usage des livres à l'occasion du Jugement dernier¹². Après l'évocation de cette idée par les Pères de l'Église, les livres de confraternité ont été considérés comme le modèle ici-bas du livre qui au Ciel conservait les noms des bienheureux¹³.

Le nécrologe s'inscrit dans ce contexte biblique. Source fondamentale de la mémoire liturgique médiévale, il servait sous la forme d'un calendrier à rappeler les noms des morts au jour de leur anniversaire, afin de permettre la prière pour le salut de leurs âmes ou le don, dans le même but, des aumônes aux pauvres. Les communautés monastiques et ecclésiastiques du Moyen Âge se réunissaient chaque matin à l'aube dans la salle capitulaire où on faisait l'appel des « *saints, martyrs ou confesseurs, célébrés le même jour* »¹⁴, puis celui des morts dont les noms étaient inscrits au nécrologe. Cette forme de commémoration des défunt ne se limitait pas à des exigences religieuses au sens étroit ; leur pratique a été un phénomène anthropologique, conditionnant beaucoup de secteurs de la vie sociale¹⁵. La mémoire quotidienne des morts donnait aux membres d'une communauté la certitude d'être présent parmi les siens, même après leur disparition, et de ne pas tomber dans l'oubli. C'est là la réalisation d'un désir profond de l'homme. La mémoire des morts (pour reprendre une

¹⁰ SCHREINER, Klaus, « Göttliche Schreib-Kunst'. Eigenhändige Aufzeichnungen Gottes, Jesu und Mariä. Schriftlichkeit in heilsgeschichtlichen Kontexten », in *Frühmittelalterliche Studien*, 36, 2002, pp. 95-132, pp. 102-104 et table IV. En ce qui concerne l'enregistrement des bonnes œuvres et des péchés dans des livres cf. aussi : *Thietmari Merseburgensis episcopi chronicon*, in *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Germanicarum, Nova series* 9, éd. par Robert HOLTZMANN, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1935, lib. IV, cap. 72, p. 214, et : *Translatio Sancti Viti Martyris. Übertragung des Heiligen Märtyrers Vitus*, éd. par Irene SCHMALE-OTT (Fontes minores. Veröffentlichungen der Historischen Kommission für Westfalen 41,1) Münster, Aschendorff, 1979, cap. 34, pp. 68-70.

¹¹ ANGENENDT, Arnold, « Theologie und Liturgie der mittelalterlichen Toten-Memoria », in *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, éd. par Karl SCHMID et Joachim WOLLASCH, Munich, Fink, 1984 (Münstersche Mittelalter-Schriften 48), pp. 79-199, p. 194s.

¹² NEISKE, Franz, *Europa im frühen Mittelalter 500-1050. Eine Kultur- und Mentalitätsgeschichte*, Darmstadt, Wiss. Buchges., 2007, p. 66s. ; London, British Library, Stowe Ms. 944, fol. 6v-7r.

¹³ NEISKE, Franz, « Funktion und Praxis der Schriftlichkeit im klösterlichen Totengedenken », in *Viva vox und ratio scripta. Mündliche und schriftliche Kommunikationsformen im Mönchtum des Mittelalters*, éd. par Clemens M. KASPAR et Klaus SCHREINER, Münster, Lit, 1997 (Vita regularis 5), pp. 97-118, surtout pp. 115-117.

¹⁴ LEMAITRE, Jean-Loup, « *Liber Capituli. Le Livre du chapitre, des origines au XVI^{ème} siècle. L'exemple français* », in *Memoria* (cf. note 11) pp. 625-648, p. 629s.

¹⁵ NEISKE, Franz, « Commémorer à Cluny (XI^{ème}-XII^{ème} siècles). Une mise en perspective anthropologique et historique », in *Revue d'histoire de l'église de France*, 100, 2014 (sous presse).

idée exprimée par Otto Gerhard Oexle) a créé, d'une manière irrésistible, la communauté des vivants¹⁶.

C'était donc normalement à un couvent monastique ou à un chapitre de garantir une mémoire permanente pour le salut de l'âme. La base matérielle de cette activité était constituée par les donations faites par les laïcs ou les clercs pour assurer l'exécution éternelle des prières, des messes ou des aumônes. Les actes privés et les cartulaires attestent cette forme de charité destinée à la fois au secours de l'âme et à celui du miséreux. Il s'agissait toujours d'un accord bilatéral entre deux communautés, entre une communauté et un particulier, ou encore entre deux personnes privées. Les rapports amicaux de beaucoup de grands personnages médiévaux furent accompagnés d'une convention mutuelle de prière. Nous trouvons déjà les traces de ces formes de confraternité personnelle dans les correspondances de Bède le Vénérable, de Winfried-Boniface ou d'Alcuin¹⁷.

Mais existait-il au Moyen Âge, à côté de la mémoire liturgique réalisée dans les communautés religieuses, une sorte de commémoration personnelle ou privée ? Une thèse de doctorat, soutenue en 1973 à l'université de Fribourg en Forêt-Noire, a essayé de rassembler toutes les références à ce phénomène apparu entre le IX^{ème} et XI^{ème} siècle. Sous le titre « *Persönliches Memento im deutschen Mittelalter* » (« *Le memento personnel dans l'Allemagne médiévale* »), l'auteur, Hans-Jörg Wellmer, a réuni beaucoup d'indices montrant l'intention et la pratique d'une mémoire liturgique entre des amis et des parents¹⁸. On retrouve souvent la demande d'être inscrit dans le *liber vitae* ou dans le nécrologue de la communauté d'un ami, et presque tous les auteurs ou artistes ont exprimé le désir d'être commémoré par ceux qui liront ou admireront leurs œuvres à l'avenir¹⁹. Même si des recherches récentes ont modifié quelques-uns des résultats de la thèse de Wellmer, il n'y a aucun doute qu'un certain nombre d'hommes au Moyen Âge étaient capables d'organiser un réseau de prière mutuelle et ont essayé de bénéficier d'une "commémoration" multiple, d'une mémoire plurielle pour le salut de leur âme²⁰. Faute d'entrer ici dans le débat complexe sur le problème de l'individu au Moyen Âge, il suffit de souligner, que « *le rapport de l'individu au groupe... est plus complexe que ne le laisse supposer l'opposition*

¹⁶ Cf. OEXLE, Otto Gerhard, « Die Gegenwart der Lebenden und der Toten. Gedanken über Memoria », dans *Gedächtnis, das Gemeinschaft stiftet*, éd. par Karl SCHMID, Munich - Zurich, Schnell & Steiner, 1985 (Schriftenreihe der katholischen Akademie der Erzdiözese Freiburg), pp. 74-107. LAUWERS, Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^è-XII^è siècles)*, Paris, Beauchesne, 1997 (Théologie historique 103).

¹⁷ Cf. FREISE, Eckhard, « Kalendarische und annalistische Grundformen der Memoria », in *Memoria* (cf. note 11) pp. 441-577, p. 512 ; WOLLASCH, Joachim, « Die mittelalterliche Lebensform der Verbrüderung », in *Memoria* (cf. note 11) pp. 215-232, p. 216, p. 219s. NEISKE, Franz, « Rotuli und andere frühe Quellen zum Totengedenken (bis ca. 800) », in *Nomen et Fraternitas. Festschrift für Dieter Geuenich zum 65. Geburtstag*, éd. par Uwe LUDWIG et Thomas SCHILP (RGA Ergänzungsbände 62) Berlin, de Gruyter, 2008, pp. 203-220, surtout p. 210s.

¹⁸ WELLMER, Hansjörg, *Persönliches Memento im deutschen Mittelalter*, Stuttgart, Hiersemann, 1973 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters 5).

¹⁹ OHLY, Friedrich, « Bemerkungen eines Philologen zur Memoria », in *Memoria* (cf. note 11), pp. 9-68.

²⁰ FREISE, *Grundformen der Memoria* (cf. note 17), chapitre IV : *Zu persönlich motivierten Aufzeichnungen in der Memorialüberlieferung*, pp. 523-544, rappelle quelques exemples du IX^{ème} siècle, les notices mémorielles de l'abbé Hartbert de Lobbes, de Heirc d'Auxerre et de Grimald de Saint-Gall, et le *Liber pontificalis* de l'évêque Gundekar d'Eichstätt du X^{ème} siècle.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

entre ces deux entités »²¹. C'est surtout dans le cadre de la commémoration des défunts que nous constatons déjà à partir du XI^{ème} siècle nombre des éléments d'une individuation assez forte découlant de la doctrine du Jugement dernier²².

Les écrits de l'évêque ottonien Thietmar de Mersebourg († 1018) pourraient servir de modèle d'œuvre commémorative. Ils présentent en même temps les aspects d'un memento privé et ceux d'un memento public. Sa chronique est pleine d'allusions à la mémoire de défunts, mais il a également composé un nécrologe dont la couche initiale est remplie de noms de personnes membres de son premier cercle²³. Le troisième témoin de son attention pour les formes diverses de commémoration est son missel, heureusement conservé. Autour de l'initiale *Te igitur* du début du canon de la messe, on lit la pieuse demande adressée à tous les successeurs de l'évêque : « *Prêtre de Dieu, rappelle-toi de ton frère Thietmar, pécheur indigne* »²⁴.

Il n'est donc pas étonnant qu'Odalric, prévôt de la cathédrale de Reims, ait eu lui aussi l'intention d'établir une commémoration spéciale.

La région rémoise est particulièrement riche en documents commémoratifs provenant de différentes institutions ecclésiastiques et surtout de la ville archiépiscopale elle-même²⁵. On trouve beaucoup de nécrologes, mais aussi toute une série d'actes de confraternité dressés avec des établissements de France et d'Angleterre. Il y a aussi à noter la présence constante de Reims dans la publication récente des rouleaux des morts par Jean Dufour : cette édition

²¹ Cf. *La personne entre pression sociale et liberté individuelle au Moyen Âge*. Projet de recherche coordonné par Philippe DEPREUX (Limoges, IUF) et Daniel König (IHA), http://www.dhi-paris.fr/uploads/tx_dhipevent/personne_entre_pression_beschreibung.pdf (consulté le 5 février 2014). *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, éd. par Brigitte Miriam BEDOS-REZAK et Dominique IOGNA-PRAT, Paris, Aubier, 2005.

²² NEISKE, Franz, « Cisterziensische Generalkapitel und individuelle Memoria », in *De Ordine vitae. Zu Normvorstellungen, Organisationsformen und Schriftgebrauch im mittelalterlichen Ordenswesen*, éd. par Gert MELVILLE (Vita regularis 1), Münster, Lit, 1996, pp. 261-283 ; NEISKE, Franz, « Bei deinem Namen habe ich dich gerufen. Individuum und Seelenheil in der frühmittelalterlichen Klostergemeinschaft », in *Das Eigene und das Ganze. Zum Individuellen im mittelalterlichen Religiosentum*, éd. par Gert MELVILLE et Markus SCHÜRER (Vita regularis 16), Münster, Lit, 2002, pp. 89-106.

²³ ALTHOFF, Gerd, « Beobachtungen zum liudolfingisch-ottonischen Gedenkwesen », in *Memoria* (cf. note 11) pp. 649-665, p. 653s. WELLMER (cf. note 18) p. 65, p. 129.

²⁴ Mersebourg, Domstiftsbibliothek Cod. 129, fol. 38r, *Sacerdos Dei, reminiscere Thietmari fratrii tui peccatoris et indigni*. Cf. l'illustration dans : *Otto der Große, Magdeburg und Europa*, éd. par Matthias PUHLE, vol. 2, Katalog, Mayence, Philipp von Zabern, 2001, p. 388 ; et dans : *Die Totenbücher von Merseburg, Magdeburg und Lüneburg*, éd. par Gerd ALTHOFF et Joachim WOLLASCH, dans : *Monumenta Germaniae Historica, Libri memoriales et necrologia, Nova series* 2, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1983, fac-similé p. 26 : http://www.mgh.de/dmgh/resolving/MGH_Libri_mem._N._S._2_S._26* (consulté le 5 février 2014).

SUNTRUP, Rudolf, « Te-igitur-Initialen und Kanonbilder in mittelalterlichen Sakramenterhandschriften », in *Text und Bild. Aspekte des Zusammenwirkens zweier Künste in Mittelalter und früher Neuzeit*, éd. par Christel MEIER et Uwe RUBERG, Wiesbaden, Reichert, 1980, pp. 278-382, p. 281s.

²⁵ LEMAÎTRE, Jean-Loup, *Répertoire des documents nécrologiques français* (Obituaires 7), 2 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1980, (Recueil des historiens de la France publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), vol. 2, n° 1674-1683 (cathédrale), 1692-1704, 1710-1711 (monastères et institutions ecclésiastiques à Reims).

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

procure un dossier impressionnant pour la province de Belgique seconde²⁶. Et cette richesse a été dernièrement augmentée par la découverte des traces d'un nécrologe de Saint-Remi de Reims par Jean-Pierre Devroey²⁷.

La tradition manuscrite des différents nécrologes de la cathédrale de Reims est jusqu'à nos jours encore très dense. Me fondant sur le *Répertoire des documents nécrologiques* de Jean-Loup Lemaitre et les résultats des recherches codicologiques de Marie Farquhar-Montpetit, j'ai regroupé le détail des manuscrits conservés dans le tableau ci-contre intitulé « *La transmission du nécrologe de la cathédrale de Reims* ».

Le nécrologe du manuscrit 15 de la Bibliothèque municipale est le nécrologe de la cathédrale de Reims le plus ancien subsistant. Bien sûr, il a eu des prédécesseurs, comme beaucoup de traces le prouvent. On l'appellera ci-après « *nécrologe d'Odalric* ».

Ses pages étaient, dès le début, accompagnées d'un calendrier et de tables pour les exigences du comput et des fêtes ecclésiastiques. Commencé vers 1050, il fut en usage jusqu'au début du XII^{ème} siècle. Il n'est pas possible ici, dans le cadre de cet article, d'expliquer toutes les particularités de l'ensemble des inscriptions nécrologiques de ce manuscrit 15²⁸.

Le deuxième nécrologe conservé est celui des Archives départementales de la Marne, composé vraisemblablement dans les années soixante du XIII^{ème} siècle. Son texte reprend, presque inchangées, les inscriptions du nécrologe d'Odalric, sauf quelques petites modifications. Très peu des ajouts démontrent l'emploi du manuscrit au XIII^{ème} siècle. Le codex contient aussi un calendrier, un martyrologe, des oraisons et d'autres textes utilisés pour la liturgie, ainsi que quelques bulles et actes et une liste de reliques.

Le troisième manuscrit, copié à la fin du XIV^{ème} siècle, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane, dans la collection Ottoboni²⁹. Il faisait partie de la grande bibliothèque du baron Philippe de Stosch qui, en 1756, vendit plusieurs centaines de livres de sa propre collection. Parmi les plus précieux, il y avait le manuscrit de la cathédrale de Reims, vendu au prix de 140 livres d'argent - la somme était supérieure à celle d'un cartulaire de Philippe-Auguste, cédé 120 livres³⁰. Le manuscrit de la Bibliothèque Vaticane

²⁶ *Recueil des rouleaux des morts*, éd. par Jean DUFOUR, 5 vol., Paris, De Boccard, 2005-2013, (Recueil des historiens de la France publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Obituaires 8), Cf. p. e. dans le premier volume (VIII^{ème} siècle-1180), les n^os 33, 35, 39, 65, 74 (61), 105 (53-64).

²⁷ DEVROEY, Jean-Pierre, « Une liste des bienfaiteurs de Saint-Remi de Reims au début du XI^{ème} siècle, témoin d'un obituaire rémois perdu », dans : *Revue bénédictine*, 114, 2004, pp. 112-139.

²⁸ Une étude plus approfondie pourrait être réalisée dans un ouvrage contenant l'édition de toutes les entrées ainsi que leurs parallèles dans d'autres nécrologes. L'identification d'une assez grande partie des personnes servirait ensuite comme base d'une interprétation des relations entre les communautés concernées.

²⁹ Bibliothèque Vaticane, ms. Ottoboni lat. 2960.

³⁰ AUVRAY, Lucien, *Les manuscrits du baron de Stosch relatives à la France*, dans : *Bibliothèque de l'École des chartes*, 49, 1888, pp. 706-708, p. 707.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

La transmission du nécrologue de la cathédrale de Reims			
	Originaux	Copies	Édition
1	A-Calendrier / Nécrologue XI ^{ème} siècle Reims, Bibl. municipale, ms. 15 [Lemaitre, Répertoire n° 1674] <i>Nécrologue d'Odalric</i>	XVII ^{ème} siècle BNF Coll. Baluze, vol. 141, extraits pris par Pierre Sirmond [Lemaitre, Répertoire n° 1675]	
		XVII ^{ème} siècle BNF Coll. Duchesne, vol. 74, extraits pris par Alexandre Duchesne [Lemaitre, Répertoire n° 1676]	
		XVII ^{ème} siècle BNF ms. lat 11902, extraits pris par Jean Mabillon [Lemaitre, Répertoire n° 1677]	
2	B-Calendrier / Martyrologe / Nécrologue XIII ^{ème} siècle Arch. dép. de la Marne, dépôt annexe de Reims, 2 G 661 [Lemaitre, Répertoire n° 1678]	XVII ^{ème} siècle [1661] Nécrologue Reims, Bibl. municipale, ms. 351 [Lemaitre, Répertoire n° 1683]	
3	C-Calendrier / Nécrologue Fin XIV ^{ème} siècle Bibl. Vatic., ms. Ottoboni lat. 2960 [Lemaitre, Répertoire n° 1679]	XVII ^{ème} siècle Arch. dép. de la Marne, dépôt annexe de Reims, 2 G 661 (2), extraits pris par Claude Estiennot [Lemaitre, Répertoire n° 1680]	
		XVII ^{ème} siècle BNF Coll. Moreau, vol. 1274, extraits pris par La Porte du Theil [Lemaitre, Répertoire n° 1681]	
		XVII ^{ème} siècle [1660] Reims, Bibl. municipale, ms. 350 Collation des manuscrits n° 1, 2 et 3 faite par Jean-Félix La Salle [Lemaitre, Répertoire n° 1682]	Pierre VARIN, <i>Archives législatives ... Statuts,</i> Paris, 1844, pp. 62-105

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

est particulièrement riche en textes des obits fondés pour l'anniversaire des défunts. Lucien Auvray a publié quelques inscriptions de ce type comme ajouts à l'édition de Varin³¹. Le volume se compose d'un martyrologue, d'un calendrier liturgique et du nécrologue, qui est une simple copie du précédent. Auvray explique : « *L'obituaires proprement dit occupe les feuilles 9 à 154 verso. L'écriture est du XV^{ème} siècle, avec des nombreuses additions de la seconde moitié XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle. Des grands espaces blancs avaient été ménagés entre les différentes mentions nécrologiques ; ils sont loin d'être remplis.* »³²

Des savants du XVII^{ème} siècle, comme Pierre Sirmond, André Duchesne ou Claude Estiennot, firent quelques extraits des trois nécrologes. Ces copies sont toutes conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale ou aux Archives départementales de la Marne. Une dernière copie intégrale est l'œuvre de Félix de La Salle, qui au XVII^{ème} siècle dressa un dossier tout-à-fait comparable à une édition critique en signalant les variantes des trois nécrologes médiévaux³³. Ce manuscrit se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Reims, ms. 350, sous le titre (p. 1) : *Necrologium vetus ecclesiae Remensis scriptum ad annum 1260, ad cuius marginem annotatae sunt variantes quaedam lectiones ex alio antiquiori quod dono dedit Odalricus praepositus ejusdem ecclesiae ad annum 1060, et addidamenta excerpta ex altero posteriori scripta ad annum 1400*³⁴. A côté du nécrologue (pp. 3-85), le manuscrit contient d'autres textes pris dans le ms. 15, par exemple une copie du testament d'Odalric (pp. 91-94). Pierre Varin, le grand éditeur des archives rémoises, a enfin publié en 1844 ce manuscrit sous le prétexte de faire lui-même une édition synoptique des trois nécrologes. En réalité, il n'a vu que les copies de La Salle, celui présenté en dernier lieu, et le manuscrit Reims, Bibliothèque municipale, ms. 351, aussi copié par La Salle en 1661³⁵, comme Marie Farquhar-Montpetit l'a montré. Et c'est cette édition qu'on peut facilement consulter dans beaucoup de bibliothèques³⁶.

Revenons au manuscrit 15 de la Bibliothèque municipale de Reims, le « *Psautier d'Odalric* », et à son nécrologue. Le livre porte le nom de son donateur, chanoine de la cathédrale de Reims, et c'est précisément le nécrologue qui en donne la preuve : en tête des folios 18v/19r et aussi en 215v/216r on lit - en minuscules plus grands et à l'encre verte - le texte d'une donation : *Odalricus prepositus et canonicus dedit // sanctae Mariae Remensis*

³¹ AUVRAY, Lucien, *Notices sur quelques cartulaires et obituaires français conservés à la bibliothèque du Vatican*, dans : *Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet*, Paris, Ernest Leroux, 1895, pp. 381-409, additions : pp. 394-404.

³² AUVRAY, *Notices* (cf. note 31) p. 395

³³ Explication de la transmission des textes dans le manuscrit, voir Reims, Bibliothèque municipale, ms. 350, p. 2.

³⁴ LORIQUET, *Catalogue général – Reims* (cf. note 7) p. 448s.

³⁵ LORIQUET, *Catalogue général – Reims* (cf. note 7) p. 449.

³⁶ VARIN, Pierre, *Archives législatives de la ville de Reims. Collection de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité*, 2^e partie, *Statuts*, vol. premier, Paris, de Crapelet, 1844 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 26 ; sér. 1, Histoire politique 14, 2,1), pp. 62-105 (dans les notes). L'édition a servi à DEVROEY, *Liste des bienfaiteurs* (cf. note 27), pour ses identifications.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

*ecclesiae*³⁷. Cet *ex-dono* est répété trois fois en bas des folios 50v/51r, 107v/108r et 209v/210r (ici toujours en capitale rustique).

Le nécrologue contient au total presque 1.200 noms de défunt. Comparé à d'autres nécrologes de l'époque qui contiennent dix mille entrées ou plus, ce n'est pas extraordinaire, mais il s'agit d'une proportion raisonnable pour la pratique de la mémoire liturgique³⁸. Les analyses paléographiques de Marie Farquhar-Montpetit³⁹ ont distingué plusieurs mains successives qui se regroupent en trois catégories :

- environ 200 entrées faites avant 1050,
- une deuxième partie inscrite jusqu'à la mort d'Odalric en 1075,
- et une dernière couche composée vers le début du XII^{ème} siècle.

On cherche, bien sûr, en premier la mémoire du prévôt Odalric, mentionnée à la date de sa mort, survenue en 1076, le 24 janvier. La notice présente une énumération des donations d'Odalric, ainsi qu'un texte qui est inscrit sur grattage et nous intéressera plus tard. On voit clairement qu'il s'agit ici d'un ajout parce qu'on n'a pas eu assez de place pour ce passage très circonstancié⁴⁰. Les copies des nécrologes de la cathédrale ont toujours repris l'ensemble de la notice, en maintenant le texte légèrement modifié, que ce soit dans le nécrologue des Archives départementales de la Marne 2 G 661 du XIII^{ème} siècle ou dans le manuscrit Ottoboni du XIV^{ème} siècle, où on a ajouté en marge l'alleu *de Mutationibus*, oublié la première fois. On a donc soigneusement gardé la mémoire d'Odalric à la cathédrale tout au long des siècles.

En ce qui concerne Odalric, il est frappant de trouver dans le nécrologue une série de personnes de sa parenté⁴¹. Il y a son père et sa mère, *Frederus miles* et *Emma laica*, il y a trois frères et une sœur, il y a enfin trois oncles et une tante, la sœur de sa mère. Un de ses frères était moine, deux oncles étaient chanoines. Sa tante Richilde était abbesse. Si on examine les entrées de sa famille proche, on constate facilement que le scribe du nécrologue a respecté, pour ces mentions nécrologiques des proches du prévôt, un système spécial : ils sont toujours inscrits de manière un peu séparée des autres noms et placés vers le côté droit. Au total, il s'agit de dix personnes de la parenté d'Odalric, dont huit ont été inscrites de cette manière :

³⁷ « *Odalric, prévôt et chanoine donna* (scil. : ce livre) à l'église de Notre-Dame de Reims ».

³⁸ Cf. le montant des messes et des aumônes dans les monastères clunisiens, NEISKE, *Commémorer à Cluny* (cf. note 15).

³⁹ FARQUHAR-MONTPETIT, Marie, « The scriptorium of Rheims at the end of the eleventh century », in *Revue de l'Université d'Ottawa*, 53, 1983, pp. 209-223 ; FARQUHAR-MONTPETIT, Marie, *Le psautier triplex d'Odalric prévôt de Reims († 1076) et le manuscrit 15 de la Bibliothèque municipale de Reims*, Thèse, École pratique des hautes études (4^e section), Paris, 2001.

⁴⁰ « *Obit Odalricus prepositus, levita et canonicus, qui dedit Sancte Marie alodium de Mutationibus, alodium de Corte Salonis, alodia de Roureio et Stogia, [sur grattage :] unde super ejus sepulturam pauperibus debent distribui duo sextarii de sigilo in pane, et unus modius vini quotannis in anniversario suo.* » Reims, Bibliothèque municipale, ms. 15, fol. 10v.

⁴¹ Cf. l'article de Jean-Noël MATHIEU dans ce volume.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

- 06.01. *Emma laica, mater Odalrici prepositi* ;
09.01. *Hugo laicus, frater Odalrici prepositi* ;
04.02. *Balduinus monachus, frater Odalrici (sic.!) prepositi* ;
01.03. *Frederus miles, pater Odalrici prepositi* ;
22.05. *Odo laicus, frater Odalrici prepositi* ;
12.06. *Richildis abbatissa, materterea Odalrici prepositi* ;
01.10. *Vuiterus laicus, auunculus Odalrici prepositi* ;
11.10. *Albuidis laica, soror Odalrici prepositi*.

En revanche, les obits de deux oncles d'Odalric figurent parmi les entrées régulières, parce que tous deux étaient chanoines de l'Eglise de Reims, mais on a pris soin de noter leur parenté :

- 13.10. *Rodulfus leuita et canonicus auunculus Odalrici prepositi* ;
21.11. *Warinus subdiaconus et canonicus auunculus Odalrici prepositi*.

Le nécrologe d'Odalric montre très peu de détails particuliers de ce type, mais il indique le développement de la mémoire de défunts. On retrouve, par exemple, aussi quelques moniales qui, comme les morts de la parenté, ont été notées en marge droite. La pratique de la mémoire liturgique a conduit à développer, à partir du XII^{ème} siècle, de plus en plus de ces distinctions qui servaient à préciser le montant des messes, des prières ou des aumônes assurés pour la commémoration du défunt.

Un exemple étendu de cette forme est un nécrologe du XII^{ème} siècle provenant de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, qui est composé sur deux pages en vis-à-vis. On y a distingué clairement entre les moines et les bienfaiteurs du monastère - toujours sur le verso - et ceux des monastères associés - toujours sur le recto. Sur chaque page, les bienfaiteurs ou encore les proches parents des moines ont été, en plus, séparés des autres mentions nécrologiques⁴². Il s'agit d'un système de distinction dû aux exigences d'une grande communauté, peut-être aussi incorporée dans un ensemble de plusieurs monastères. Le nécrologe de Saint-Remi de Reims, qui date de la même époque, ainsi que le nécrologe perdu de l'abbaye de Cluny ont été composés d'une manière comparable⁴³.

Les entrées de la famille d'Odalric sont en effet extraordinaires. Le nécrologe comprend très peu de mentions de la parenté d'autres personnes. Elles ne figurent que dans quatre notices qui concernent deux fois l'archevêque Adalbéron, de la fin du X^{ème} siècle, et deux fois l'archevêque Rainaud, de la fin du XI^{ème} siècle. Nous observons là donc une preuve très forte pour la thèse d'un nécrologe privé du prévôt. En outre, presque toutes les mentions nécrologiques de la famille d'Odalric ont subsisté à travers les siècles. Les deux rédactions récentes du nécrologe ont gardé des entrées à peu près inchangées.

⁴² LEMAITRE, *Répertoire* (cf. note 25), n° 236 ; cf. SCHAMPER, Barbara, *S. Bénigne de Dijon. Untersuchungen zum Necrolog der Handschrift Bibl. mun. de Dijon, ms. 634*, Munich, Fink, 1989 (Münstersche Mittelalterschriften 63), p. 16.

⁴³ NEISKE, Franz, « Die Ordnung der Memoria. Formen nécrologischer Tradition im mittelalterlichen Klosterverband », in *Institution und Charisma. Festschrift für Gert Melville*, éd. par Franz Josef FELTEN, Annette KEHNE et Stefan WEINFURTER, Cologne, Böhlau, 2009, pp. 127-138 ; NEISKE, *Hiérarchie céleste* (cf. note 2).

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

Mais, en dehors de ces entrées relatives aux proches d'Odalric, il est difficile de trouver d'autres arguments pour un usage privé par notre prévôt. D'une part, parce que nous ne connaissons pas assez de détails de sa vie. De l'autre, parce que ses confrères du chapitre, les autres chanoines, sont tous inscrits au nécrologue par défaut. Même résultat pour les archevêques de Reims de son vivant, sauf le déposé Manassès I^{er}. On retrouve aussi quelques évêques du voisinage comme ceux de Laon, de Cambrai ou de Verdun et on reconnaît également quelques abbés en fonction à Reims ou dans les monastères voisins ou peu éloignés comme Hautvillers ou Saint-Vanne de Verdun. En revanche sont inscrits quelques laïcs contemporains, inscrits comme Odalric en tant que témoins dans la liste des biens de l'archevêque Gervais de Reims conservée dans le même codex⁴⁴.

Portons donc nos regards vers certaines particularités de la commémoration d'Odalric pour ouvrir quelques nouvelles perspectives. Premier point : il y a d'autres nécrologes qui contiennent une mention du prévôt. La mémoire d'Odalric figure ainsi dans le nécrologue de Saint-Denis de Reims, le 24 janvier : *Item obitus domni Odalrici sancte Marie Remensis ecclesie prepositi*⁴⁵. Bien sûr, Odalric a toujours montré de son vivant une estime particulière à l'égard des chanoines de Saint-Denis. Mais la mémoire assurée par ces clercs a une raison concrète. Odalric leur avait légué dans son testament (environ 1075) le dixième des fromages de son troupeau de bovins pendant toute l'année⁴⁶. En plus, ils profitaient de l'exploitation de l'alleu *de Mutationibus*, prévu aussi pour rémunérer l'anniversaire d'Odalric à la cathédrale Notre-Dame.

C'est le "testament d'Odalric" qui nous informe des conditions et des particularités tenant à l'organisation et au financement de la mémoire liturgique du prévôt⁴⁷. Le texte, qui dans quelques expressions évoque l'apparence d'une forme diplomatique, a été intégré dans le codex 15 entre le calendrier et le nécrologue, et c'est ce qui signale une importance particulière. Le testament d'Odalric n'est pas du tout un legs privé au sens propre ; il s'agit plutôt d'un acte précis pour organiser les aspects de la commémoration du testateur après sa mort. Odalric raconte comment il a acquis ses biens par achat ou par échange. Il décrit leurs revenus et il précise en détail en faveur de quelle institution ils sont à employer. Mais le plus important est qu'il s'agit presque toujours de donations faites pour permettre l'exécution des prières ou des aumônes pour le salut de son âme. Plusieurs fois pendant l'année, les chanoines de Notre-Dame reçoivent du fromage pour leur réfectoire et il leur est demandé de commémorer chaque fois le donateur. Odalric réclame avec insistance de ne

⁴⁴ Reims, Bibliothèque municipale, ms. 15, fol. 23r. VARIN, Pierre, *Archives administratives de la ville de Reims. Collection de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité*, vol. premier, Paris, de Crapelet, 1839, p. 221-223.

⁴⁵ Paris, Bibliothèque Nationale de France, ms. lat. 4334, fol. 5v. LEMAIRE, *Répertoire* (cf. note 25) n° 1692.

⁴⁶ MIGNE, *Patrologia latina*, 150, col. 1545-1548, col. 1546 : « de caseis vero dabit canonici quotannis in prima Dominica Adventus Domini ad dividendum inter se LXXII, dabit etiam in secunda feria et septima totius Adventus canonici in refectorio caseos ; quod si incurrit festivitas vel ieunium, non dabit nec restaurabit ; ex omnibus autem quos habebit per totum annum de vacaria persolvet decimam Sancto Dionysio, sicut et ego feci in vita mea ». Le texte fut imprimé la première fois dans la *Gallia christiana*, 10, instrumenta XXIV, pp. 27-29.

⁴⁷ DEMOY, Patrick, *Genèse d'une cathédrale. Les archevêques de Reims et leur Église aux XI^e et XII^e siècles*, Langres, Guéninot, 2005, p. 87s.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

pas supprimer ces actions. Si les revenus de ses donations deviennent trop minces, dans ce cas, dit-il, on pourra utiliser une compensation prise sur les revenus communs. Par ailleurs, Odalric n'hésite pas à prescrire même les oraisons et les psaumes à dire pour son anniversaire⁴⁸.

Que peut-on écrire de la réalisation de l'anniversaire d'Odalric à la cathédrale de Reims ? Le nécrologue reprend précisément les instructions du testament. Nous avons vu que les données justificatives ont été conservées dans les rédactions successives des nécrologes à travers les siècles. Le déroulement d'un anniversaire habituel mérite d'être expliqué en détail. Les anniversaires liturgiques proposés par les chanoines de la cathédrale étaient normalement exécutés de la manière suivante : les chanoines devaient prier pour le salut de l'âme du défunt ou célébrer une messe (sur ce point le nécrologue s'abstient des précisions - on parle deux fois seulement d'une messe pour un anniversaire). Un autre détail est toujours mentionné dans les inscriptions nécrologiques : les revenus des alleux légués à la cathédrale sont utilisés pour acheter *duos modios uini*, c'est-à-dire deux muids de vin. De tels anniversaires étaient prévus, selon les inscriptions du nécrologue, 30 fois au cours de l'année. Dans l'ignorance de la capacité de la futaille à l'époque, on ne peut juger si c'était beaucoup ou non pour les 72 chanoines de la cathédrale (d'après le chiffre de 72 disciples envoyés par Jésus, Lc 10,1).

L'anniversaire établi par le prévôt Odalric était différent. Il est unique dans tous les textes du nécrologue et il s'agit d'une véritable œuvre de charité⁴⁹. Pour les chanoines, Odalric avait prévu tous les ans après sa mort, toujours au premier lundi de Carême, un « *renouvellement de la vaisselle (cent petites écuelles - en céramique - et dix couteaux valant chacun deux deniers), ce qui valait bien une prière spéciale après le Benedicite. ... Enfin il se préoccupa de refaire les lits du dortoir, avec un matelas et un oreiller par personne* »⁵⁰. En plus, Odalric obligeait les chanoines de la cathédrale à distribuer aux pauvres le jour de son

⁴⁸ MIGNE, *Patrologia latina* 150, col. 1547B : *Unde suppliciter oro canonicos ut ipso die post versum in refectorio et post benedictionem prandii dicant pro anima mea, « Levavi oculos meos », usque in finem psalmi, quo finito dicat decamus vel hebdomadarius « Requiescat in pace », cum collecta.*

⁴⁹ Reims, Bibliothèque municipale, ms. 15, fol. 10v : 24.01. « *Obiit Odalricus prepositus, levita et canonicus, qui dedit Sancte Marie alodium de Mutationibus, alodium de Corte Salonis, alodia de Roureio et Stogia, unde super ejus sepulturnam pauperibus debent distribui duo sextarii de siglo in pane, et unus modius vini quotannis in anniversario suo.* » Repris par VARIN, *Archives législatives* (cf. note 36), p. 65 : et aussi dans VARIN, *Archives administratives* (cf. note 45), p. 235s.

Il s'agit des biens autour de la fortification de la ville, aujourd'hui « Rue de la Tirelire » et d'un *curtis* près de l'ancienne rue nommée « Cour Salin », cf. VARIN, *Archives administratives* (cf. note 45), p. 78 : « Canton de la Tirelire. Ainsi il possède pareillement dans la cité ou ancienne ville, le canton appelé aujourd'hui la Tirelire ; ce terrain, qui faisait aussi partie des anciennes fortifications de la ville, est nommé *Allodium de Munitionibus*. Canton de Cour-Salin. Il possède encore le canton appelé Cour-Salin, *Allodium de Curie Salonis*. Ces deux cantons sont échus au chapitre à titre de donation faite par le prévôt Odalric, en 1075. » DEMOUY, *Genèse d'une cathédrale* (cf. note 47), p. 104.

⁵⁰ DEMOUY, *Genèse d'une cathédrale* (cf. note 47), p. 90. Testament d'Odalric, MIGNE, *Patrologia latina*, 150, col. 1547 : ... atque pro eo quotannis in primo die Lunaee Quadragesimae dent in refectorio Sanctae Mariae scutellas novas C, cultellos X, valentem unumquemque denarios duos Remensis monetae, col 1548 : ... ex meo perfeceram lectos in dormitorio, ita et culcitra cum pulvinari in unoquoque supponeretur. Cf. les références aux autres dispositions et clauses dans : DEMOUY, *Genèse d'une cathédrale* (cf. note 47), p. 111, 160.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

anniversaire le rendement de deux setiers de seigle en forme de pains et un muid de vin⁵¹. Il était établi que cet acte de bienfaisance serait mis en scène sur le tombeau d'Odalric. Pour qu'elle soit recommencée tous les ans selon le précepte du donateur, cette prescription a été ajoutée sur grattage dans le nécrologue d'Odalric. Ce rituel typiquement médiéval était vraisemblablement bien connu à Reims, puisque qu'on effectuait tous les ans également une cérémonie comparable sur le tombeau de la reine Gerberge (de Saxe, † 969 ; épouse de Louis IV d'Outremer). Pour la souveraine, il était prévu de mettre son livre de prières privées sur son monument funéraire⁵². Le souci d'Odalric d'obtenir le salut de son âme montre ici une combinaison idéale : bonnes œuvres pour les pauvres et suffrages d'oraisons de la part des ecclésiastiques, effectués au sein de la communauté, parmi ses anciens confrères.

Mais le prévôt ne se contentait pas de ces prescriptions. La dernière phrase du testament exprime encore une demande exceptionnelle : quand les chanoines de Notre-Dame célébreraient la commémoration d'un des ses confrères défunts, ils pourraient y inclure la mémoire d'Odalric : *Unde hoc tantum oro a fratribus ut quoties commendationem animae defuncti canonici facient, me in illa commendatione apponant, scilicet quod dicerent singulariter, dicant pluraliter* : ce qu'ils disaient une seule fois, ils pourraient le dire plusieurs fois - ou mieux, deux fois.

Pourquoi cette demande instantanée ? Pourquoi ce désir, extraordinaire aussi pour un homme du Moyen Âge ? Il y avait, semble-t-il, une raison qui poussait Odalric à son activité charitable et à la fondation de sa commémoration. Dans son testament, il raconte la visite en 1049 du pape Léon IX à Reims à l'occasion du concile, qui rassembla nombre d'évêques et d'abbés de toute la France pour juger, entre autres, quelques cas de simonie. L'assemblée prescrivit :

1. que personne ne soit amené à diriger une église sans élection par le clergé et le peuple ;
2. que personne n'achète, ni ne vende les saints ordres, le ministère ecclésiastique ou les autels⁵³.

⁵¹ Testament d'Odalric, MIGNE, *Patrologia latina*, 150, col. 1547 : *Volo etiam et dispono ut canonici Sancti Dionysii in custodia habeant et excolant alodium de Mutationibus quod ego emi auxilio Dei atque piissimae genitricis, pro quotannis persolvant canoniciis Sanctae Mariae solidos XVIII in anniversario meo, necnon super sepulturam meam distribuant pauperibus panes de sextariis duobus de sigillo, et de vino modium unum.*

⁵² ERLANDE-BRANDENBURG, Alain, *Le roi est mort*, Genève, Droz, 1975 (Bibliothèque de la Société française d'archéologie, 7), p. 103. KROOS, Renate, « Grabbräuche – Grabbilder », in *Memoria* (cf. note 11), pp. 285-353, p. 336. PRACHE, Anne, *Saint-Remi de Reims. L'œuvre de Pierre de Celle et sa place dans l'architecture gothique* Genève, Droz, 1978 (Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, 8), p. 12s. CAVINESS, Madeline Harrison, *Sumptuous Arts at the Royal Abbeys in Reims and Braine. Ornatus Elegantiae, Varietate Stupendes*, Princeton (NJ), Princeton Univ. Press, 1990, p. 215.

⁵³ Cf. « Anselmi Remensis historia dedicationis ecclesiae sancti Remigii », éd. et trad. par Jacques HOURLIER, in *La Champagne bénédictine. Contribution à l'année Saint Benoît (480-1980)*, Reims, Académie nationale de Reims, 1981 (Travaux de l'Académie de Reims, 160), pp. 179-297, p. 200. CORBET, Patrick, « "In multis orbis partibus". Léon IX et les interdits de parenté (1049-1054) », in *Léon IX et son temps. Actes du colloque international organisé par l'Institut d'Histoire Médiévale de l'Université Marc-Bloch, Strasbourg-Eguisheim, 20-22 juin 2002*, éd. par Georges BISCHOFF et Benoît-Michel TOCK, Turnhout, Brepols, 2006, pp. 343-353 ; MUNIER, Charles, « Le pape Léon IX et le droit canonique de son temps », dans : *ibidem*, pp. 385-403.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

Bouleversé par les admonestations du pape et effrayé par la menace de la punition divine, Odalric avait, comme il l'explique dans son testament, immédiatement décidé d'abandonner sa fonction ecclésiastique. Mais, en raison des exhortations du pape et de l'archevêque de Reims, il se maintint dans sa charge ⁵⁴. Vraisemblablement, la peur d'être puni dans l'au-delà a conduit Odalric à être généreux : il ne s'agissait rien moins que du salut de son âme !

Enfin, soulignons qu'Odalric ne se borna pas à chercher la prière des institutions rémoises. Il suffira de citer deux autres exemples. Le cartulaire B de Cluny a transmis le texte d'une lettre envoyée vers 1060 par le prévôt à l'abbé de Cluny Hugues. Dans cette lettre, il explique la situation monastique à Reims et déplore que la « *Cluniacensis ecclesia* » n'ait pas de maison dans la ville. Pour cette raison, il donne, à partir de sa propriété près de l'église Saint-Denis, une maison et ses revenus aux clunisiens. Il s'agit d'une donation à cause de mort, sous condition que le monastère de Cluny fit un tricénaire (une série de trente messes consécutives) pour le salut de son âme et qu'on fondaît un anniversaire pour l'éternité ⁵⁵. Odalric avait sans doute bien perçu la renommée dont jouissait à l'époque l'abbaye bourguignonne pour le salut des défunt. Nous ne savons pas si son anniversaire a été célébré longtemps parce que, dans le seul nécrologue existant renfermant la mémoire de tous les amis de Cluny, la feuille des entrées de janvier a disparu ⁵⁶.

Le deuxième exemple concerne aussi un livre de très grande valeur. A l'occasion d'un voyage à Rome en 1052, Odalric fit don d'un ouvrage orné d'argent et très précieux à la cathédrale de Lucques. Ce codex renfermait une collection des textes de la vie de saint Martin, évêque de Tours, le saint patron de la cathédrale de Lucques, objet d'une vénération particulière de la part d'Odalric. Le livre est aujourd'hui perdu, mais une notice dédicatoire en est conservée. Elle raconte l'histoire du voyage d'Odalric et exprime à la fin l'intention du prévôt concernant cette donation : il avait demandé en contre-don d'être inscrit parmi ceux qui profiteraient des prières de saint Martin (le latin rappelle ici l'expression *frater conscriptus* ⁵⁷, déjà en usage à l'époque carolingienne) ⁵⁸.

⁵⁴ Testament d'Odalric, MIGNE, *Patrologia latina*, 150, col. 1547 : ... in qua etiam de Simoniaca haeresi et de ecclesiasticis ministeriis astantes... admonuit et viriliter perterrit : tunc ego cum quibusdam ex nostris tanta comminatione iudicii perterriti, domna Widoni archiepiscopo ministeria nostra reddidimus, ne divinam ultionem quam dominus papa comminabatur, incurreremus : sed dominus papa qui circa hoc officium me fidelem cognoverat, rogavit Widonem archiepiscopum ut mihi illud idem officium sub nomine obedientiae iniungeret, ... si circa res fratrum prius fui fidelis ; deinceps attentius fidelior esse studui.

⁵⁵ *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. par Auguste BERNARD et Alexandre BRUEL, 6 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1876-1903, réimp. Frankfurt/Main, Minerva, 1974, n° 3366, vol. 4, p. 462. Cf. le texte dans la base de données des chartes de l'abbaye de Cluny [CCE] :

<http://fruehmittelalter.uni-muenster.de/cce/php/view.php?bb=3366> (consulté le 5 février 2014).

⁵⁶ NEISKE, Franz et REGLERO DE LA FUENTE, Carlos Manuel, « Das neu entdeckte Necrolog von San Zoilo de Carrión de los Condes. Ein Beitrag zum Totengedenken der Abtei Cluny », in *Frühmittelalterliche Studien* 41, 2007, pp. 141-184, p. 144.

⁵⁷ SCHMID, Karl, « Von den "fratres conscripti" in Ekkeharts St. Galler Klostergeschichten », in *Frühmittelalterliche Studien*, 25, 1991, pp. 109-122.

⁵⁸ *Quo tempore autenticatus fuit liber iste : Anno incarnati Verbi millesimo quinquagesimo secundo, dum proficiscierebatur Romanum Odalricus sancte Remensis ecclesie praepositus et canonicus, detulit autenticum horum infra scriptorum quattuor librorum secum deditque sancto Martino ecclesie Lucane auro, argento et sculpto ebore decentissime coopertum. In quo videlicet ebore hi versus habentur :*

Mucro secat clamidem, Martinus vestit egentem ;

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

A Lucques, on avait vraisemblablement un goût particulier pour les dons de livres. Le nécrologue de San Martino⁵⁹ a retenu plusieurs mentions ultérieures de tels cadeaux⁶⁰, dont un du fameux évêque de Poitiers, Gilbert (de la Porrée, † 1154), qui offrit pour le salut de son âme le livre de saint Hilaire de Poitiers sur la Trinité⁶¹. L'entrée de la mort d'Odalric à la date du 23 janvier, qui rappelle la donation du livre, est soulignée dans le manuscrit : *Obiit Hodelricus prepositus Remensis ecclesie, qui dedit sancto Martino librum vite eius argento exornatum*⁶², probablement pour signaler une mémoire particulière. Le martyrologue du même codex a repris cette inscription (la modifiant très légèrement⁶³), ce qui constitue un fait assez rare, car les martyrologes sont normalement destinés exclusivement à recevoir les noms des saints. Vraisemblablement les donateurs de livres bénéficiaient à Lucques d'une commémoration exécutée en permanence et dans un cadre privilégié⁶⁴.

Eu égard à la donation du psautier au chapitre cathédral de Reims, il ne faut pas oublier un autre livre précieux donné aussi aux chanoines par Odalric, à savoir les *Moralia in Job* de Grégoire le Grand, aujourd'hui cote 102 de la Bibliothèque municipale de Reims. Une main

*Indutum clamide se Cristus monstrat eadem.
Poscit Odalricus pro munere codicis huius
Martini precibus sancti conscribiet unus.*

DE GAIFFIER, Baudouin, « Odalric de Reims, ses manuscrits et les reliques de saint Clément à Cherson », dans : *Études de civilisation médiévale (IXe-XIIe siècles). Mélanges Edmond-René Labande*, Poitiers, C.É.S.C.M., 1974, pp. 315-319, p. 317.

⁵⁹ Lucques, Biblioteca Capitolare Feliniana, ms. 618, fol. 139v-151r. Outre la publication de quelques extraits du nécrologue dans : *De' dittici degli antichi profani, e sacri libri III : coll' appendice d'alcuni necrologi, et calendarj finora non pubblicati* (éd. par Sebastiano DONATI), Lucca, Filippo Maria Benedini, 1753, pp. 237-239, il existe aussi une édition moderne du nécrologue : SAVIGNI, Raffaele, *Episcopato e società cittadina a Lucca da Anselmo II († 1086) a Roberto († 1225)*, Lucca, Accad. Lucchese di Scienze, 1996, pp. 475-490.

⁶⁰ Lucques, Biblioteca Capitolare Feliniana, ms. 618, fol. 144r (18 mai) : *Guido clericus et canonicus sancti Martini qui dedit librum de diuinitate* ; SAVIGNI, *Episcopato* (cf. note 61), p. 481 ; fol. 145v (2 juillet) : *Theuto diaconus sancti Martini...* (plusieurs livres). SAVIGNI, *Episcopato*, p. 465, 483 ; fol. 147r (19 septembre) : *Johannes presbiter et canonicus sancti Martini...* SAVIGNI, *Episcopato*, p. 485.

⁶¹ Lucques, Biblioteca Capitolare Feliniana, ms. 618, fol. 147v (3 septembre). Cf. aussi VON DER HÖH, Marc, *Erinnerungskultur und frühe Kommune : Formen und Funktionen des Umgangs mit der Vergangenheit im hochmittelalterlichen Pisa (1050-1150)*, Berlin, Akad.-Verl., 2006 (Hallische Beiträge zur Geschichte des Mittelalters und der Frühen Neuzeit 3), p. 47, note 3.

⁶² Lucques, Biblioteca Capitolare Feliniana, ms. 618, fol. 140r. SAVIGNI, *Episcopato* (cf. note 61), p. 476, cf. aussi p. 120.

⁶³ Lucques, Biblioteca Capitolare Feliniana, ms. 618, fol. 14r : *Obiit Hodelricus sancte Remensis ecclesie prepositus, qui obtulit sancto Martino librum vite eius argento exornatum.*

⁶⁴ Le voyage d'Odalric à Rome a conduit quelques historiens proches des auteurs de la *Gallia christiana* à croire à une deuxième carrière du chanoine comme cardinal, surtout parce que le nécrologue d'Odalric a conservé aussi sous la date du 9 septembre (fol. 17r) la mémoire solennelle d'un certain *Odalricus romane ecclesie presbiter cardinalis et noster canonicus pro cuius anima datur a clavigero hospicij refectio tredecim pauperibus quotannis in anniversario eius*. Mais il s'agit ici d'un deuxième chanoine de Reims (en ce qui concerne « l'écolâtre Odalric » de Reims, cf. les notes de VARIN, *Archives administratives* [cf. note 44], p. 265s.). Le cardinal Odalric voyageait vers 1110 en tant que légat en France et en Angleterre et a laissé aussi des traces dans un nécrologue de Santa Maria in Trastevere de Rome au 9 septembre. Cf. *Necrologi e libri affini della provincia Romana*, éd. par Pietro EGIDI, vol. I, *Necrologi della città di Roma*, Rome, Istituto Storico Italiano, 1908 (Fonti 44), p. 98 : *Adelricus cardinalis obiit*. HÜLS, Rudolf, *Kardinäle, Klerus und Kirchen Roms (1049-1130)*, Tübingen, Niemeyer, 1977 (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 48), p. 215 ; WEIB, Stefan, *Die Urkunden der päpstlichen Legaten von Leo IX. bis Coelestin III. (1049-1198)*, Cologne, Böhlau, 1995 (Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters 13), p. 60.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

du XI^{ème} siècle a inscrit deux fois dans ce manuscrit la note déjà bien connue du ms. 15 : *Odalricus prepositus et canonicus // dedit sanctae Marie Remensis ecclesie*⁶⁵. Il s'agit du même scribe, qui a aussi fait les notes *ex dono* dans le psautier. Le scribe a choisi pour ces inscriptions deux lieux particuliers. La première fois, il a mis le texte sur les folios 92v/93r. A cet endroit, les *Moralia in Job* (livre 26, chapitre 21) expliquent plusieurs jugements pris dans la Bible. La deuxième inscription se trouve sur les folios 190v/191r, qui contiennent le texte très connu du livre 29, chapitre 31, où Grégoire le Grand parle des Pléiades comme signe sacré du ciel pour les bienheureux et de l'Arcturus, qui d'après l'étymologie d'Isidore de Séville est l'image de l'Église⁶⁶.

Cette importance des sujets relatifs à l'au-delà et au Jugement est visible aussi dans le psautier d'Odalric. Pour les deux notes mentionnées plus haut (*Odalricus prepositus et canonicus // dedit sanctae Marie Remensis ecclesie*), le scribe a choisi dans le ms. 15 les pages (fol. 107v/108r) contenant les psaumes 54 (*Exaudi Deus orationem meam*) et 55 (*Miserere mei Deus*), qui, tous les deux, expliquent le salut que Dieu a offert aux fidèles. L'autre note est inscrite sur les folios 209v/210r, au-dessous du texte du Deutéronome 32, 10-21, où il est question de la tutelle de Dieu sur les croyants : « *L'Eternel seul a conduit son peuple. Et il n'y avait avec lui aucun dieu étranger.* » Nous voyons là l'intention du scribe de placer la mémoire d'Odalric dans un contexte qui faisait allusion expressément au salut de l'âme du défunt.

Gilles d'Aspremont, le bibliothécaire du XV^{ème} siècle, qui a beaucoup travaillé sur les manuscrits du chapitre de Notre-Dame, put à son époque facilement comprendre l'intention de cet *ex-dono*. Il ajouta à la fin du livre (Reims, Bibliothèque Municipale 102, fol. 195v) : « *Priez Dieu pour le prévôt qui a donné ce livre à l'Eglise, parce qu'il donna beaucoup d'autres bienfaits à cette Eglise* »⁶⁷. Aux yeux de ce clerc du XV^{ème} siècle, les donations faites au profit de la cathédrale par Odalric obligaient les chanoines du chapitre à prier en permanence pour le donateur.

Odalric a probablement donné un autre livre à la cathédrale de Reims, ce qui jusqu'à présent n'a pas encore été observé. Dans les notes de son édition des *Miracles de Grégoire de Tours*, le Mauriste Thierry Ruinart († 1709) fait allusion à un manuscrit de Laon qui porte la dédicace suivante : *Hunc indignus levita librum Odalricus obtulit Deo et sanctae Mariae... quem si quis quolibet ingenio abstulerit, iram Dei omnipotentis incurrat, et perpetuae maledictionis anathemate damnatus existat*⁶⁸. Ruinart n'a pas transmis de

⁶⁵ LORIQUET, Catalogue général – Reims (cf. note 7), p. 97s. DE GAIFFIER, *Odalric* (cf. note 60) p. 316.

⁶⁶ Isidore de Séville - *Traité de la nature introduction, texte critique, traduction et notes*, éd. par Jacques FONTAINE, réimp. de la 1^{ère} édition 1960, Paris, Inst. d'Études Augustiniennes, 2002, XXVI, 3-5 (De nominibus astrorum) : *Per hunc Arcturum, id est Septentrionem, Ecclesiam septenario virtute fulgentem intelligimus.*

⁶⁷ LORIQUET, Catalogue général – Reims (cf. note 7), p. 97s. : « *Orate Deum pro preposito, qui dedit ecclesie istum librum, quia plura alia bona fecit isti ecclesie. Quotatus per me Egidium de Aspermonte, die XVIth mensis mai, anno Domini M^o CCCC^o XII^o.* » DE GAIFFIER, *Odalric* (cf. note 58), p. 316.

⁶⁸ Cf. *Les livres des miracles et autres opuscules de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours, revus et collationnés sur de nouveaux manuscrits et traduits pour la Société de l'histoire de France par Henri-Léonard BORDIER*, Paris, Jules Renouard, 1857, p. XXXIII-XXXIV ; repris par : MIGNE, *Patrologia latina*, 71, col. 101s.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

précisions sur ce codex, mais il pourrait s'agir actuellement du ms. 121 de la Bibliothèque municipale de Laon qui renferme le texte des miracles de Grégoire de Tours ⁶⁹.

Tous les exemples présentés montrent un homme médiéval puissant, érudit et apparemment très riche, qui réussit à établir une commémoration extraordinaire pour le salut de son âme, en utilisant un réseau de membres de sa famille, d'amis, ainsi que de confrères ecclésiastiques. Nous voyons ici une représentation des groupes typique du Moyen Âge, qui associe des ensembles réels (la parenté) ou institutionnels (les chanoines) ou encore imaginaires (les priants), tous liés par le consensus social (l'amitié) ou le contrat mutuel (la fondation d'un anniversaire). Il s'agit alors des éléments constitutifs pour la mémoire, soit pour la mémoire historique, soit pour la mémoire liturgique. La commémoration établie par Odalric implique donc l'individu et le groupe par le biais d'un réseau amical, institutionnel et contractuel, tous composants de la société du Moyen Âge ⁷⁰. En reprenant un système développé déjà à l'époque carolingienne, le prévôt Odalric suivait aussi un comportement réformateur, spécifique dans l'Eglise du XI^{ème} siècle, surtout après le concile de Reims en 1049. Il n'est pas étonnant qu'Odalric cite dans son testament le pape Léon IX, qui à l'occasion du concile, aurait sollicité le prévôt de continuer *fidelior* ses travaux au sein de l'Eglise, un mandat qu'Odalric rempli avec une attention particulière ⁷¹.

Ne reste-t-il pas une dernière question ? Pourquoi un nécrologe et un psautier dans un seul codex ? Comme les recherches codicologiques de Marie Farquhar-Montpetit l'ont prouvé, on a juxtaposé, mais seulement après la mort d'Odalric, deux manuscrits différents dans un seul volume. « Les Cahiers du prévôt », c'est-à-dire la première partie du manuscrit, contenant le calendrier et le nécrologe ainsi que quelques petits textes ajoutés plus tard, formaient au début un dossier à l'usage du chapitre de la cathédrale, donné, comme le prouve la mention *ex dono* au folio 18v et 19r, par Odalric à l'Eglise épiscopale de Reims. Les feuilles de ces cahiers ont été gravement rognées afin de les ajuster au format du psautier. « Selon les indices paléographiques, ce bloc de manuscrits a été assemblé bientôt après la mort d'Odalric. La forme présente du ms. 15 est donc le résultat de manipulations de documents... séparées par peu de temps. » ⁷²

⁶⁹ Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 1, Paris, Imprimerie nationale, 1849, p. 101-105.

⁷⁰ OEXLE, Otto Gerhard, « Soziale Gruppen in der Ständesellschaft. Lebensformen des Mittelalters und ihre historischen Wirkungen », in *Die Repräsentation der Gruppen Texte – Bilder – Objekte*, éd. par Otto Gerhard OEXLE et Andrea von HÜLSEN-ESCH, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 141), pp. 9-44, p. 31 : « *Memoria entsteht in Gruppen und hat deshalb für Gruppen eine konstitutive Bedeutung, in allen ihren Dimensionen, die von der gemeinsam gefeierten Liturgie des Totengedenkens bis zur Erinnerung der gemeinsamen Geschichte reicht. Dieser Zusammenhang von liturgischer und historiographischer Erinnerung ist gerade bei illiteraten Gruppen von großer Bedeutung.* »

⁷¹ MIGNÉ, *Patrologia latina*, 150, col. 1547 : ... sed dominus papa qui circa hoc officium me fidelem cognoverat, rogavit Widonem archiepiscopum ut mihi illud idem officium sub nomine obedientiae injungeret, ... nec minus dominus papa hoc idem mihi summa obedientia injunxit, qui si circa res fratrum prius fui fidelis ; deinceps attentius fidelior esse studi.

⁷² Information aimablement donnée par Marie Farquhar-Montpetit en avril 2005.

LE LIVRE ET LE SALUT DE L'ÂME.
La mémoire liturgique du prévôt Odalric de Reims

L'accord impressionnant entre le livre et la mémoire liturgique a trouvé sa manifestation dans le rattachement des cahiers du manuscrit 15, utilisés comme livre liturgique (en tant que livre de chapitre), au manuscrit de luxe, le fameux psautier tripartite. Le texte du testament d'Odalric, renfermé aussi dans ce nouveau codex, n'est pas au premier chef une pièce juridique, mais un document de piété rempli de prescriptions pratiques dont la raison d'être était de montrer comment il faudrait célébrer la mémoire du donateur afin qu'il puisse obtenir le salut de son âme. L'organisation de sa mémoire liturgique n'avait plus d'aspect privé, mais une apparence globale qui dépassait les possibilités d'une simple inscription nécrologique. Le nécrologue d'Odalric renferme donc un noyau privé et individuel, susceptible de subsister à travers les siècles. Les chanoines, quant à eux, semblent d'avoir volontairement accepté ce mélange. Ils étaient convaincus d'utiliser un véritable nécrologue de la cathédrale.

Le livre qui comporte le nécrologue a donc pris une signification polysémique. En tant qu'objet offert, il compte parmi les bonnes œuvres d'Odalric. En tant que rappel de la mémoire des morts, il montre l'appartenance de son donateur à la communauté du chapitre cathédral qui s'occupera "éternellement" à prier pour lui. En tant que livre du chapitre, il témoigne ici-bas de l'existence du *liber vitae* qui au ciel comprend les noms des bienheureux. A titre de mémoire personnelle, il est un moyen de communication entre son instigateur, ses proches et ses amis, un signe concret des rapports durables entre Odalric et son entourage, de son vivant et après sa mort, renouvelé tous les ans à l'occasion de la scène commémorative sur son tombeau. La relation entre les livres et le Jugement dernier, expliquée au début de cet article, rappelle donc la signification symbolique du livre au Moyen Âge, une signification qui dépasse largement notre notion moderne d'écrit et de bibliothèque.

